

S.E.L.A.R.L. CHARLOTTE ZONINO, PIERRE-ETIENNE TESSIER, Commissaires de Justice associés

29 janvier 2025, transformation sans dissolution

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le réseau privé sécurisé des commissaires de justice, considérée comme complète le 27 janvier 2025, et en l'absence d'opposition du Président de la Chambre nationale des commissaires de justice,

La transformation en société d'exercice libéral à responsabilité limitée de la société civile professionnelle « SCP Pierre-Etienne TESSIER et Charlotte ZONINO, commissaires de justice associés, société civile professionnelle titulaire d'un office de Commissaire de Justice », titulaire d'un office de commissaire de justice à la résidence de Saint-Laurent-du-Var (Alpes-Maritimes), a pris effet.

La dénomination sociale de la société est ainsi modifiée: « SELARL CHARLOTTE ZONINO, PIERRE-ETIENNE TESSIER, Commissaires de Justice associés »

Commissaire(s) de justice exerçant au sein de la structure :

TESSIER Pierre-Etienne, ZONINO Charlotte

{post-content}

Publication légale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)